



Comité de parents du centre de services scolaire des découvreurs 2021-2022

Le 15 décembre 2021, 19h30, vidéoconférence Zoom

Procès-verbal de la 3^e rencontre

Étaient présents (en gras)

DÉLÉGUÉ

M. Alexandre Pettigrew
M. Aurélien Dupuy
Mme Cindy Marcoux
Mme Clémence Morin
M. Denis Royer
Mme Geneviève Charest
M. Ghassen Mahfoudhi
M. Heti Kaffel
Mme Isabelle St-Pierre
Mme Julie Veillette
Mme Marilyne Lemay
M. Martin Corbeil
M. Martin Trudel
Mme Nathalie Simard

M. Samuel Delvaux
M. Samuel Lafleur-Careau
M. Sébastien Boucher
M. Sébastien Pomerleau
M. Stéphane Lapierre
Mme Syltiane Goulet
Mme Vivianne Blanchette-Dimeko

M. Christian Pleau
M. Éric Beaupré
Mme Isabelle Langlois

ÉCOLE

École Saint-Michel
École Primevères/Jouvence
École du Campanile
École L'Abrisseau
École Des Coeurs-Vaillants
École L'Étincelle/Trois-Saisons
École Marguerite-d'Youville
Polyvalente L'Ancienne-Lorette
École Les Sources
École De Rochebelle
École Les Bocages
École Des Pionniers
École Des Hauts-Clochers
École Madeleine-Bergeron
École Notre-Dame-de-Foy
École Filteau
École Fernand-Seguin
École Sainte-Geneviève
École Saint-Mathieu
Collège des Compagnons
École Saint-Louis-de-France/Saint-Yves
École Le Ruisselet

SUBSTITUT

M. Philippe Martin

Mme Aude Bourdon
Mme Virginie Guilbert-Couture
Mme Reine Victoire Kamyap

Mme Valérie Savard
M. Pierre-Luc Arbours
M. Guillaume Picard

Mme Caroline Robert

Mme Émilie Fournier
M. Jean Tittley
M. Christian Lavoie
M. Jérôme Lavoie

Agit à titre de rédactrice de procès-verbal : Mme Audrey Descroisselles.

1. OUVERTURE

1.1. Mot de bienvenue

M. Sébastien Pomerleau souhaite la bienvenue aux membres du comité de parents et constate qu'il y a quorum.

1.2. Adoption de l'ordre du jour du 15 décembre 2021

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture

- 1.1. Mot de bienvenue
- 1.2. Adoption de l'ordre du jour du 15 décembre 2021
- 1.3. Adoption et suivis du procès-verbal du 17 novembre 2021

2. Interventions du public

3. Consultation et information du centre de services scolaire

- 3.1. Consultation sur le plan triennal de répartition et de destination des immeubles et prévisions de clientèle – Décision
- 3.2. Consultation sur la désinstitutionnalisation de l'école St-Michel – Décision
- 3.3. Grille-matières – Présentation du CSS
- 3.4. Information du directeur général

4. Affaires pour prise de décision

- 4.1. Budget 2021-2022 du comité de parents
-

5. Information des représentants et des comités

- 5.1. Président
 - 5.2. Parents d'élève au conseil d'administration du CSS
 - 5.3. Représentante du comité consultatif des services aux EHDAA
 - 5.4. Délégués à la FCPQ
 - 5.5. Autres représentants et comité
-

6. Grille-matières – Discussion

7. Interventions des membres

8. Fermeture de la séance

- 8.1. Prochaine réunion – 9 février 2022
 - 8.2. Levée de la séance
-

Il est proposé par M. Martin Corbeil appuyé par M. Samuel Lafleur-Careau d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

Adopté à l'unanimité

1.3. Adoption et suivis du procès-verbal du 17 novembre 2021

Aucun commentaire n'est soulevé concernant le procès-verbal du 17 novembre 2021.

Il est proposé par Mme Cindy Marcoux appuyée par M. Alexandre Pettigrew d'adopter le procès-verbal du 17 novembre 2021 tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

2. Interventions du public

Aucun membre du public n'est présent à la rencontre.

3. Consultation et information du centre de services scolaire

3.1. Consultation sur le plan triennal de répartition et de destination des immeubles et prévisions de clientèle – Décision

M. Sébastien Pomerleau rappelle que le projet de Plan triennale lancé en consultation a fait l'objet d'une présentation lors de la dernière rencontre et qu'une décision est attendue aujourd'hui.

M. Christian Pleau rappelle qu'il est proposé de maintenir le statu quo pour l'an prochain, il ne devrait pas y avoir d'enjeux majeurs pour les trois prochaines années. Il réitère que l'objectif de ce document est d'informer sur la façon dont le centre de services scolaire entend utiliser l'ensemble de ses immeubles. Il mentionne cependant que lorsqu'on regarde les prévisions de clientèles, au primaire notamment, l'espace est restreint. Trois demandes d'agrandissement ont été autorisées et seront mises en œuvre à partir de l'an prochain, et trois autres demandes ont été effectuées auprès du MEQ. M. Pleau indique que tant que les demandes d'inscriptions n'auront pas été comptabilisées, il est difficile d'avoir un portrait précis. Il sera en mesure de faire le point à ce sujet au mois de mars pour l'année prochaine.

Il est proposé par Mme Clémence Morin appuyée par M. Stéphane Lapierre de donner un avis favorable sur le plan triennal de répartition et de destination des immeubles et prévisions de clientèle.

Adopté à l'unanimité

3.2. Consultation sur la désinstitutionnalisation de l'école St-Michel – Décision

M. Sébastien Pomerleau rappelle sommairement que l'école St-Michel comporte deux volets, soit un volet régulier et un volet pour l'autisme à mandat régional. La demande est donc de savoir si on sépare les volets afin d'en faire deux écoles distinctes. Le sujet avait été abordé à la dernière rencontre et une décision doit être prise aujourd'hui.

M. Christian Pleau indique qu'à ce stade il n'y a pas d'information supplémentaire à soumettre. Lors de la dernière consultation publique, la réceptivité de la proposition était partagée. Le retour de consultation du conseil d'établissement n'a pas encore été transmis.

Le représentant de l'école St-Michel, M. Alexandre Petitgrew, a dressé un portrait des enjeux discutés en conseil d'établissement. Il informe que le conseil d'établissement ne recommandera pas la désinstitutionnalisation de l'école St-Michel.

Il est proposé par Mme Clémence Morin appuyée par M. Samuel Delvaux de donner un avis défavorable sur la désinstitutionnalisation de l'école St-Michel en appui à la volonté du conseil d'établissement.

Adopté à l'unanimité

3.3. Grille-matières – Présentation du CSS

M. Éric Beaupré présente un survol de l'élaboration de la grille-matières.

3.4. Information du directeur général

M. Christian Pleau rassure les membres concernant les cas de COVID-19 dans les écoles. Des communications avec le Ministère ont eu lieu et il n'est pas question de fermer des classes avant Noël pour ne pas nuire à la vaccination des enfants en cours dans les écoles et à la distribution des autotests. Il est mentionné que comme les écoles des Découvreurs ferment généralement plus tard, il est normal de ne pas avoir en main les autotests, car ils sont présentement concentrés sur les écoles qui ferment plus tôt. Pour ce qui est de la situation après les Fêtes, M. Pleau indique qu'à ce stade, il est trop tôt pour dire si les écoles ouvriront au moment prévu ou plus tard. Les parents seront avisés rapidement dans la période des Fêtes. Si les écoles ouvrent plus tard, le centre de services scolaire entreprendra un système de distribution de matériel scolaire au retour des Fêtes.

M. Christian Pleau enchaîne en mentionnant que deux établissements ont maintenant des détecteurs de CO₂ installés. Des détecteurs pour six bâtiments supplémentaires ont été reçus cette semaine. Ils seront installés d'ici le congé des Fêtes. Cependant, M. Pleau indique qu'ils ne sont pas en mesure actuellement de donner des informations sur les résultats des lecteurs déjà en place la période de test n'étant pas terminée. Le niveau de sensibilité des appareils est très grand, ce qui cause des faussetés dans les résultats réels dus à la lenteur du retour à la normale après une ventilation.

M. Christian Pleau indique que neuf écoles s'apprêtent à présenter des demandes d'embellissement de cours d'école. La CS travaille en collaboration avec elles afin de préparer le dossier et l'acheminer au Ministère.

M. Christian mentionne également la faille informatique qui a déferlé sur le Québec touche également le centre de services scolaire. Les équipes aux technologies ont été à pied d'œuvre toute la fin de semaine et il n'y a pas de problématique aux Découvreurs en ce moment à ce niveau. Les investigations ont été effectuées et aucune intrusion n'a été faite dans les systèmes.

4. Affaires pour prise de décision

4.1. Budget 2021-2022 du comité de parents

Mme Clémence Morin présente le budget 2021-2022 du comité de parents.

Il est proposé par M. Alexandre Pettigrew appuyé par Mme Nathalie Simard d'adopter le budget 2021-2022 du comité de parents tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

5. Information des représentants et des comités

5.1. Président

M. Sébastien Pomerleau mentionne que les présidents de conseil d'établissement vont recevoir une note prochainement afin d'annoncer les prochaines activités. La première est la formation sur les projets éducatifs et aura lieu le 19 janvier. Le 17 février aura lieu la pièce de théâtre sur l'intimidation entre jeunes. Le 31 mars, il y aura une activité pour le OPP afin de se rencontrer et échanger sur les bons coups et les défis du quotidien. Il est proposé que les présidents fassent circuler l'information aux OPP. Le 26 mai aura lieu la formation sur l'assemblée des parents.

M. Sébastien Pomerleau indique une ouverture concernant une rencontre sur la douance. Un premier contact avec M. Beaupré sera fait prochainement à ce sujet pour voir comment organiser cette rencontre et définir les objectifs de celle-ci et ainsi voir l'ouverture du centre de services scolaire.

Ensuite, M. Sébastien Pomerleau poursuit en mentionnant que le projet de loi sur le protecteur de l'élève a été déposé à l'Assemblée nationale et que celui-ci est disponible pour consultation. Si le sujet intéresse les membres, la FCPQ organisera des webinaires.

Il est également mentionné que pour l'archivage des fichiers et la permanence, la plateforme Zoom est problématique. Pour éviter la transmission de courriels et des erratums, le comité de parents a monté une instance Teams. Un courriel sera transmis aux membres afin de les inviter à rejoindre la plateforme Teams. Si jamais les rencontres à venir devaient basculer en mode virtuel, l'utilisation de Zoom sera diminuée, car il s'agit d'un abonnement de parent.

5.2. Parents d'élève au conseil d'administration du CSS

M. Martin Corbeil indique que deux rencontres importantes ont eu lieu au niveau du CA. Lors de celle du 14 décembre, il n'y a pas eu de contrat pour l'école secondaire de L'Ancienne-Lorette pour la réfection de l'enveloppe extérieure. Les travaux sont dispendieux et les sous-missionnaires proposent des montants à la limite des enveloppes. M. Corbeil mentionne également que cette décision devrait relever de la direction générale, car ceci ne touche pas la gouvernance et le service à l'élève.

Il a aussi été question du rapport annuel. Le dépôt du rapport annuel se fera en janvier.

Pour la rencontre du 30 novembre, M. Corbeil mentionne qu'elle portait sur le financement des écoles à mandats régionaux. Pour ces écoles, il y a une problématique au niveau du financement des élèves pour certaines catégories. Cette année, le ministre avait confirmé que le financement serait pris en charge. Cependant, au mois de novembre la nouvelle que les élèves ne seraient pas financés est tombée. Le conseil d'administration a donc reconduit les sommes afin de s'assurer que ces élèves aient les services dont ils ont besoin.

5.3. Représentante du comité consultatif des services aux EHDA

Mme Isabelle Langlois mentionne qu'une rencontre a eu lieu le 8 décembre. Il a été question de l'état de situation des deux écoles à mandats régionaux. Il a également été question des élèves à haut potentiel. Ce thème ne faisant pas partie de ceux identifiés au préalable, il sera abordé l'année prochaine. Par contre, M. Beaupré s'est offert à venir au CP déposer tout ce qui a été fait ces trois dernières années aux Découvreurs par rapport à ce sujet. Le comité est également revenu sur le processus de plaintes. M. Langlois indique qu'il y aura, le 8 février prochain, une conférence sur l'autisme pour tous les parents. Il y a aussi eu un retour de consultations sur les règles de passage qui a été approuvé sans modification.

5.4. Délégués à la FCPQ

Mme Clémence Morin indique qu'à la fin novembre ont eu lieu les conseils généraux de la FCPQ. Les sujets portaient principalement sur les consultations, dont le protecteur de l'élève. Des consultations ont présentement lieu et la date de remises de celles-ci est le 12 janvier. Il est proposé que le lundi 10 janvier 2022, Mme Morin fasse une rencontre afin d'avoir une discussion avec le comité de parent pour remplir le questionnaire. Mme Morin invite les membres à se manifester via le clavardage s'ils sont intéressés. Mme Clémence Morin mentionne que le 11 janvier, il y aura une rencontre de la FCPQ en direct à ce sujet.

M. Clémence Morin mentionne qu'il a également été sujet de la gouvernance scolaire. Des discussions ont eu lieu à ce sujet.

Mme Clémence Morin demande aux membres s'il y a un intérêt à recevoir la FCPQ à nouveau cette année. Il est mentionné que ce ne serait pas pertinent cette année.

Pour terminer, Mme Morin mentionne que la date du colloque est le 28 mai à Victoriaville ayant pour thème le rôle des parents en éducation.

5.5. Autres représentants et comités

Pour le comité d'orientations stratégiques, M. Sébastien Pomerleau mentionne que les membres ont reçu un document qui présente les objectifs, stratégies, indicateurs et cibles. Il est indiqué que le document contient encore quelques coquilles, mais M. Pomerleau invite tout de même les membres à faire part de leur commentaire sur cette version.

Pour le comité des frais chargés aux parents, M. Sébastien Pomerleau mentionne qu'il est en attente du projet de politique. Celui-ci sera transmis au comité.

6. Grille-matières – Discussion

M. Sébastien Pomerleau invite les membres à partager leur opinion/enjeux concernant la présentation de la grille-matières.

Plusieurs enjeux sont soulevés concernant, entre autres, la répartition des matières et l'évaluation de celles-ci

7. Interventions des membres

Concernant le problème d'effectifs dans les services de garde, il est proposé de faire appel à des cours de la Croix rouge *Rester seul à la maison*. Ceux-ci sont offerts à partir de neuf ans et plus et troisième année complétée. Ça pourrait aider à soulager les services de garde. Il est également mentionné que la problématique pourrait découler du fait que certains parents étaient réticents à ce que les jeunes rentrent seuls à la maison. Une solution pourrait être que les parents chacun leur tour pourrait fait le « trottibus » pour ramener des enfants de leur coin. C'est une pratique implantée dans quelques écoles et ça soulage également les services de garde. Cependant, il est évident qu'avec la COVID certains éléments devraient être vérifiés et mis en place. Aussi, certaines écoles font appel aux membres du personnel (professeurs, etc.) afin de donner un coup de main après leur journée de travail au service de garde.

8. Fermeture de la séance

8.1. Prochaine réunion – 9 février 2022

M. Sébastien Pomerleau confirme que la prochaine réunion aura lieu le 9 février prochain.

8.2. Levée de la séance

La séance est levée à 22h15.